

SOLUTIONS ANTICORROSION – PRIMAIRES

U 103

Primaire d'accrochage et de protection anticorrosion.



PROPRIÉTÉS : Résiste jusqu'à 200°C - Très grande facilité d'emploi -Séchage rapide
- Excellent durcissement - Très faible sensibilité à l'humidité atmosphérique - Grande imperméabilité de la pellicule -Adhérence exceptionnelle sur les matériaux les plus divers -Garnissant - Anticorrosion sur métal sain - Isole les taches du support - Intérieur
- Extérieur.

DESTINATION : Métaux ferreux, zinc, aluminium, cuivre, galvanisé inox, carrelage, vernis, plastiques durs, alliages divers, verre, etc.

CARACTÉRISTIQUES



Int/Ext



Aspect :	Mat
Teinte :	Blanc, noir, gris, oxyde rouge
Densité :	1,61 +/- 0,05 (blanc)
Séchage :	Hors poussières : 15 min
Sec au toucher :	30 minutes
Recouvrable :	Min : 12 heures - Max 72 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/i : 500 g/l 2010 Ce produit contient au maximum : 358 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	79 % +/- 2 % (blanc)
Extrait Sec Volume :	57 % +/- 2 % (blanc)
Rendement Moyen :	7 à 8 m ² / L pour une épaisseur de 70µm par couche. Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
Conditionnement :	15 L - 3 L - 1 L Aérosol 375ml

SOLUTIONS ANTICORROSION – PRIMAIRES

U 103

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé non ouvert à l'abri du gel.

CLASSEMENT FEU : M1 sur support classé M0, suivant annexe 3-II de l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.

CLASSIFICATION : Famille I Classe4a (NFT 36 005)

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les prescriptions du DTU 59.1.

Préparation des fonds :

- Tout support très lisse et brillant doit être obligatoirement poncé afin de mater le film et donner de la rugosité.
- Dégraisser les métaux ferreux et non ferreux au DILUANT SYNTHETIQUE. Les galvas neufs doivent être dérochés au DEXOL.
- Les métaux ferreux doivent être débarrassés de toute trace de rouille par grattage ou brossage, puis application du METO 9.
- En cas de rinçage à l'eau, pour quelque raison que ce soit du métal ferreux, il est impératif d'appliquer du METO 9 afin d'éviter toute apparition de corrosion.

Application :

- U103 peut être utilisé en finition mate après application d'une seconde couche.
- Sur métaux ferreux en extérieur : recouvrir U 103 par une finition antirouille. 3 couches sont conseillées pour des locaux à fort passage.
- En extérieur, ne pas dépasser 6 à 8 m² / litre sinon le film est trop mince et ne résiste pas à la dilatation du support.
- Délai de recouvrement minimum de 12 heures. La dureté à l'ongle n'est complète qu'après 72 heures. Au-delà de 72 heures, un ponçage léger sera nécessaire. Au-delà d'un mois sans finition, un décapage est obligatoire. L'accroche du film n'est plus possible quelque soit la peinture (Sauf PLANIKA PRIM +)
- Colorant possible à 2 % maximum.
- Ne pas recouvrir par une peinture aux solvants agressifs (industrie ou bi-composant) sans essai au préalable.
- Ne pas appliquer sur support humide ou chaud.

Matériel : Rouleau antigoutte 12 mm ou polyamide méché 12 mm, brosse soie, gant à peindre.

Nettoyage : White spirit

Température ambiante : Minimum : 6°C - Maximum : 30°C



SOLUTIONS ANTICORROSION – PRIMAIRES

U 103

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Cette fiche a été établie et corrigée le 12/11/2024. Elle annule et remplace les fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.